

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VENDEVILLE

Séance publique du jeudi **19 juin 2025**

Président Ludovic PROISY
Secrétaire de séance Charline DECARNIN

Convocation envoyée le 13 juin 2025

Lieu de séance : Salle Paul Buisine

Nombre de membres du Conseil Municipal : 19

Nombre de présents participants au vote : 13

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de procurations : 06

Membres présents :

Ludovic PROISY	Isabelle CANDELIER	Guillaume LIETARD
Judith TERNIER	Charline DECARNIN	Éric TIRLEMONT
Christelle DELEPLACE	Marie-Claire NAESSENS	Vincent DELMER
Denise DUCROUX	Brigitte MAINGUET	
	Maurice VANDEWALLE	
	Théo VANENGELANDT	

Membres absents ayant donné procuration :

Fabrice **VAN BELLE** donnant pouvoir à Charline **DECARNIN**
Yves **MARTIN** donnant pouvoir à Marie-Claire **NAESSENS**
Jorge **DOS SANTOS** donnant pouvoir à Judith **TERNIER**
Olivier **MORVAN** donnant pouvoir à Christelle **DELEPLACE**
Fabienne **MEPLON** donnant pouvoir à Isabelle **CANDELIER**
Aurélie **MALAQUIN** donnant pouvoir à Éric **TIRLEMONT**

Membre absent excusé :

Membre absent :

Le quorum est atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

DELIBERATION | N°VDV20250619_24

MEL | Stratégie « Nature et eau en Métropole »

Dans le cadre de sa stratégie "**Nature et Eau**" adoptée en avril 2024, la Métropole Européenne de Lille (MEL) mène une politique ambitieuse de reconquête de la nature, au cœur de nos communes. L'opération "**1 million d'arbres**" s'inscrit pleinement dans cet élan : l'objectif est de planter **un million d'arbres entre 2024 et 2035 sur le territoire**, afin de renforcer la végétalisation, restaurer la biodiversité, améliorer le cadre de vie, et préserver les ressources naturelles.

Afin de donner une place particulière aux Maires dans l'atteinte de cet objectif, chaque commune est aujourd'hui invitée à **proposer des sites de plantation avant le 23 juin 2025**.

À Vendeville, **trois lieux** ont été identifiés pour participer à cette dynamique verte :

1. **La rue du Fort**, dans le cadre du **projet d'aménagement** développement harmonieux entre habitat, espaces publics et nature.
2. **Les espaces verts situés rue des Lauriers**, actuellement peu valorisés, mais offrant un réel potentiel de boisement.
3. **Les espaces verts rue des Ormeaux**, qui pourraient bénéficier d'une transformation naturelle à forte valeur écologique.

Au-delà de l'intérêt environnemental, ces plantations permettraient aussi de **préserver durablement ces terrains**, parfois sujets à des occupations temporaires inadaptées, notamment par des véhicules de grand gabarit ou lors d'installations non autorisées.

Il est proposé au Conseil Municipal ces trois propositions à titre de premières pistes, et sollicite l'avis des élus.

LE CONSEIL MUNICIPAL CECI EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, DÉCIDE

- **DE PROPOSER**, dans le cadre de l'opération 1 million d'arbres de la MEL, les sites suivants :
 - ✓ **La rue du Fort**, dans le cadre du **projet d'aménagement du Centre-Bourg 2**, qui prévoit un développement harmonieux entre habitat, espaces publics et nature.
 - ✓ **Les espaces verts situés rue des Lauriers**, actuellement peu valorisés, mais offrant un réel potentiel de boisement.
 - ✓ **Les espaces verts rue des Ormeaux**, qui pourraient bénéficier d'une transformation naturelle à forte valeur écologique.
 - ✓ **Les îlots situés rue de Seclin**, à l'entrée de la commune en provenance de Faches-Thumesnil, dans une volonté d'amélioration paysagère de cet axe structurant, aujourd'hui trop minéral, afin de renforcer l'esthétique de l'entrée de ville et limiter l'effet de bétonisation.

La présente délibération sera transmise à la préfecture et consignée dans le registre des délibérations du Conseil Municipal.

SCRUTIN	POUR : 19	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
----------------	------------------	-------------------	-----------------------

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an, susdits.

Pour extrait conforme et rendue exécutoire par sa transmission en Préfecture du Nord
Le 25/06/2025

Le secrétaire de séance



Charline DECARNIN

Le Maire,



Ludovic PROISY